

CENTRE EDUCATIF DE VERNON

209-211, RUE DE VERDUN - B.P. 330 - 27203 VERNON CEDEX - TÉL.: 32 21 02 03



1971-1991
20 ans...



... d'une expérience
originale



E D I T O



Pierre MARLÉ
Fondateur et Président
de l'Association Médico-
Pédagogique de l'EURE

En 1971, Le Centre Educatif ouvrait ses portes. Notre projet était de conduire à une autonomie affective et sociale des adolescents si malmenés dans leur enfance qu'ils s'avéraient incapables de mener à bien leur entrée dans la vie d'adulte.

20 ans plus tard, notre projet n'a pas changé. Mais ces années d'expériences ont été peuplées d'événements, de découvertes, de remises en cause.

Adapter notre action et être en perpétuel ajustement pour répondre à notre mission d'insertion sociale fut nécessaire.

Durant 20 ans, environ 400 jeunes nous ont interpellés. Inlassablement, il nous a fallu les aider à trouver la confiance en soi et la confiance en autrui. Il nous a fallu les faire adhérer à un projet d'avenir, leur faire accepter et intégrer la loi. De même, les accompagner jusqu'à ce qu'ils aient envie de vivre pour quelque chose ou pour quelqu'un, les aider à acquérir une compétence professionnelle et leur donner envie d'établir des rapports sociaux harmonieux.

Pendant 20 ans, le petit bout de chemin que nous avons fait avec l'un ou l'autre n'a été possible que parce que le cadre institutionnel du Centre Educatif existait.

Cette brochure n'a pas seulement pour objectif de vous présenter le Centre Educatif, mais de vous associer à notre mission et de permettre ainsi que ces adolescents trouvent votre indispensable compréhension en réponse à leur quête de rapports sociaux.



René GARNIER
Directeur du Centre Educatif

Pierre MARLÉ

René GARNIER

Création Coiffure Mixte



Régine

78, rue Carnot
27200 VERNON
Tél. : 32.51.87.97

CARTE DE FIDÉLITÉ: 10° COUPE GRATUITE

CALIBRA **OPEL** 



Concessionnaire
SAINT-JUST AUTO S.A.

14, route de Rouen - 27950 SAINT-JUST
(Sortie Vernon)
Tél. : 32.51.32.66

HISTORIQUE



LE CENTRE ÉDUCATIF a été créé en 1971, sous l'égide de l'Association Médico-Pédagogique de l'Eure. Son élaboration, sa mise en place, et sa direction ont été confiées à René GARNIER.

Quelques dates où se sont succédées reconnaissances et habilitations des pouvoirs publics jalonnent l'action de toute une équipe :

1971
1^{er} octobre - Ouverture du FOYER ÉDUCATIF.

1974
1^{er} novembre - Création d'une UNITÉ RÉSIDEN TIELLE THÉRAPEUTIQUE.
1^{er} décembre - Acquisition d'un immeuble sis au 209, rue de Verdun.

1976
26 octobre - Extension des possibilités du Centre Éducatif lui permettant d'effectuer des SUIVIS EN MILIEU OUVERT.

1979
1^{er} novembre - Premier placement familial et naissance du SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL.

1983
7 février - Elargissement des conditions d'accueil du Centre Éducatif l'autorisant à recevoir des garçons ou des filles dans son service d'accueil familial.

1983-1986
Suite aux lois de décentralisation, le Centre Éducatif devient à compétence départementale et prend le statut de Maison d'Enfants à Caractère Social (M.E.C.S.).

1987
1^{er} juillet - Fermeture de l'Unité Résidentielle Thérapeutique, et création du SERVICE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ.

1991
VINGTIÈME ANNIVERSAIRE.



VINGT ANS DE MESURES ET DE SERVICES ÉDUCATIFS DIVERSIFIÉS :

LE FOYER ÉDUCATIF

Il a ouvert ses portes en octobre 1971 au 99, rue de Bizy à VERNON, puis s'est installé en décembre 1974 au 209-211, rue de Verdun.

LES UNITÉS RÉSIDEN TIELLES THÉRAPEUTIQUES

Une première Unité Résidentielle Thérapeutique a été créée en novembre 1974 à Gaillon. En octobre 1979, elle déménagea au «Goulet» à Saint-Pierre-La-Garenne où elle fonctionna jusqu'en juin 1987.

Une seconde U.R.T. fut expérimentée d'avril 1975 à septembre 1976 à Préssagny-l'Orqueilleux.

Chaque Unité Résidentielle accueil-

lait 4 ou 5 adolescents qui y vivaient de façon familiale avec un couple d'éducateurs.

Suite à la décentralisation, l'U.R.T., Unité de Soins, ne pouvait plus relever d'une Maison d'Enfants à Caractère Social.

LES ACCUEILS FAMILIAUX

A partir de fin 1979, afin de mieux répondre à la demande, le Centre Éducatif a peu à peu développé un réseau de familles.

LE SERVICE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (S.A.I.)

Créé en juillet 1987, ce service a développé et structuré le précédent réseau de familles.



L'ACCUEIL D'URGENCE

Un accueil d'urgence pour 2 jeunes est prévu dans le cadre du S.A.I. à l'usage de l'Aide Sociale à l'Enfance de l'EURE.

LES APPARTEMENTS

6 jeunes suivis par le S.A.I. ou le Foyer peuvent accéder à une vie plus autonome en appartement.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LE CENTRE ÉDUCATIF DE VERNON, dont la direction et l'administration se situent au 209-211, rue de Verdun, a un effectif d'accueil total de **34 adolescents ou adolescentes de 15 à 18 ans ou jeunes majeurs** qui sont répartis sur ses deux services éducatifs distincts:

- le FOYER ÉDUCATIF
- le SERVICE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (S.A.I.)

Structure éducative et sociale spécialisée dans l'adolescence, le CENTRE ÉDUCATIF est un **lieu d'accueil, d'éducation et d'accompagnement social**. Sa mission première est d'apporter des réponses et mesures éducatives diversifiées, adaptées à la variété des situations et à l'évolution des besoins sociaux. Le Centre Educatif affirme cette volonté permanente d'adaptation et de recherche.

Ayant pour vocation de promouvoir l'insertion socio-professionnelle des jeunes, il est ouvert sur la vie de la cité: toutes les formations se déroulent à l'extérieur.

FINALITÉS

Il a pour but d'aider, dans leur évolution personnelle et sociale, des jeunes en difficulté auxquels il offre un lieu de vie et une aide éducative

et psychologique appropriée, en vue de restaurer chez eux des possibilités de vie affective et sociale autonome.

SITUATION

Situé en plein cœur du secteur socio-économique et du bassin d'emploi de la Vallée de la Seine dans une ville de 25.000 habitants, le Centre bénéficie de toutes les infrastructures nécessaires aux jeunes dans les domaines de la formation, de l'insertion professionnelle, de la vie sociale et culturelle, et des transports.

LES JEUNES ACCUEILLIS

Le CENTRE ÉDUCATIF s'adresse aux adolescents (es) rencontrant de par leur situation sociale ou familiale, ou de par leur personnalité ou leur comportement, des difficultés susceptibles de compromettre leur équilibre personnel et leur insertion professionnelle et sociale.

Ces jeunes lui sont confiés par des services départementaux d'Aide Sociale à l'Enfance, et prioritairement par celui du département.

Le Centre Educatif n'est pas une structure de soins.

FONCTIONNEMENT

Ouvert toute l'année, son fonctionnement continu est assuré par des personnels administratifs et généraux, socio-éducatifs spécialisés et médico-psychologiques.

SERVICES ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX DU CENTRE

- 1 Directeur
- 1 Comptable
- 1 Secrétaire à mi-temps
- 4 Agents de Services Généraux (entretien, cuisine, lingerie).

Des documents techniques, complémentaires à cette brochure, peuvent être communiqués aux partenaires socio-éducatifs.

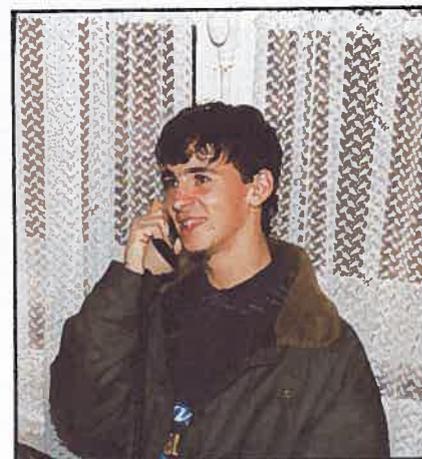




LES OBJECTIFS



- Permettre à chaque adolescent d'accéder à une libre reconnaissance de soi et de trouver une réponse à ses besoins les plus fondamentaux.
- Aider ces jeunes, dans leur évolution relationnelle, affective et psychologique, à élaborer et réaliser un projet, et à tendre vers un épanouissement personnel et une vie sociale harmonieuse.
- Prévenir la marginalisation et faciliter l'autonomisation, l'insertion ou la promotion sociale de ces jeunes, et leur permettre d'accéder à la majorité à 18 ans dans les meilleures conditions.
- Leur offrir un milieu de vie attentif à toutes les dimensions éducatives nécessaires à leur évolution: sociale, affective, relationnelle, scolaire, professionnelle, culturelle, physique...



Le CENTRE ÉDUCATIF DE VERNON, Maison d'Enfants à Caractère Social (M.E.C.S.), s'intègre dans le schéma départemental d'Aide Sociale à l'Enfance dont il anime une part du dispositif en direction d'adolescents et d'adolescentes, dans le cadre d'une convention établie entre son organisme gestionnaire, L'ASSOCIATION MÉDICO-PÉDAGOGIQUE DE LEURE, et LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LEURE.

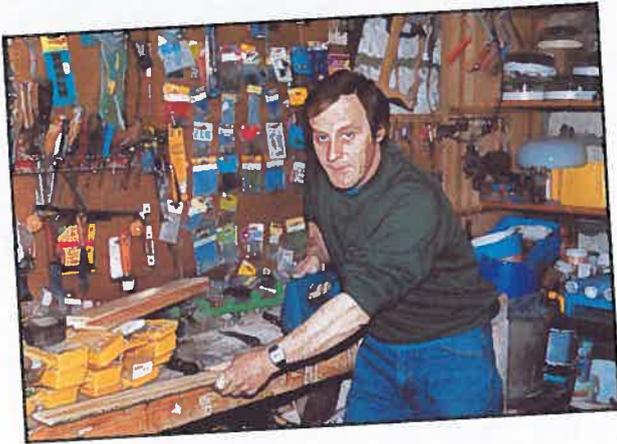
Le Centre Éducatif participe aussi au développement social local en inscrivant son action, auprès de l'adolescence en difficulté, dans le partenariat local: Comité Communal de Prévention de la Délinquance, Opération Prévention-Eté, Groupe Opérationnel Local du Crédit Formation Individualisé, etc...



LES MOYENS

LE CENTRE ÉDUCATIF S'EST DONNÉ DES MOYENS DE RÉALISER SES OBJECTIFS:

- En proposant des modes d'accueil diversifiés.
Les jeunes peuvent vivre :
 - au Foyer
 - dans des Studios ou des Appartements
 - dans des Familles
- En apportant à chacun un accompagnement et un suivi éducatif respectueux de la singularité de ses projets, objectifs et choix, et en l'assurant de la continuité de ce soutien jusqu'à la réalisation de ses projets.
- En offrant un soutien psychologique individuel où peuvent être librement exprimés les inquiétudes, les craintes, les inhibitions, les désirs et les projets de l'adolescent.
- En privilégiant l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle : chaque jeune suit, durant son séjour au Centre, un projet personnalisé. En fonction de son âge, de son niveau et de ses expériences, le jeune peut être scolaire, stagiaire ou apprenti.
- En prenant en compte le milieu familial dans son impact à présider au devenir du jeune et en envisageant un possible travail de soutien parental.
- En regroupant au sein de son équipe pluridisciplinaire des professionnels qualifiés, engagés dans leur pratique et leur réflexion, motivés par une intervention socio-éducative auprès d'adolescents en difficulté.
- En dotant chacun de ses services éducatifs, Foyer et Service d'Accueil Individualisé, d'un programme d'action réactualisé régulièrement par chaque équipe, et définissant en particulier les moyens de l'accompagnement socio-éducatif et de l'aide psychologique mis en œuvre.



En assurant le bon état de fonctionnement de l'établissement et dans leurs rencontres fréquentes avec les jeunes, les personnels administratifs et de services généraux contribuent à la mission éducative du Centre.



20 ANS

- D'AIDE ET DE SOUTIEN AUPRÈS D'ADOLESCENTS
- DE LUTTE POUR L'INSERTION SOCIALE

C'est, en quelques chiffres qui parlent :

- L'ACCOMPAGNEMENT D'ENVIRON 400 JEUNES
- LA RÉALISATION DE 197.000 JOURNÉES «ÉDUCATION», DONT 166.000 AVEC «HÉBERGEMENT».

LE SERVICE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ



Le Service d'Accueil Individualisé (S.A.I.) accueille 17 adolescents ou adolescentes ou jeunes majeurs pour lesquels une prise en charge en ACCUEIL FAMILIAL ou une autonomie en STUDIO avec un suivi éducatif et psychologique semble être une réponse adaptée aux difficultés qu'ils rencontrent.

Implanté à la périphérie de Vernon, le S.A.I. dispose d'un local de fonctionnement et d'accueil. Une permanence y est assurée par l'équipe pluridisciplinaire chargée du suivi éducatif et du soutien psychologique des adolescents (es).

FINALITÉS

Evitant l'écueil du rassemblement des adolescents (es) en difficulté, le placement en famille permet une insertion sociale «au plus près» et offre une réponse individualisée à la personnalité et à la problématique du jeune.

De par sa spécificité, l'indication de placement familial nécessite une évaluation préalable des possibilités et des demandes des adolescents (es).

L'admission du jeune comporte plusieurs étapes :

- rencontre avec les partenaires sociaux, entretiens individuels visant à confirmer le bien-fondé de l'indication et de l'aide souhaitée d'une prise en charge en famille.
- Week-end et/ou courts séjours permettant d'approfondir l'indication de placement ainsi que l'adéquation jeune/famille.
- Période d'essai d'un mois à l'issue de laquelle l'admission devient effective.

EQUIPE TECHNIQUE DU S.A.I.

- 1 Chef de Service
- 2 Travailleurs Sociaux
- 1 Psychologue à mi-temps



L'AIDE PERSONNALISÉE



L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'équipe éducative intervient dans les domaines de l'insertion scolaire ou professionnelle, et offre un accompagnement éducatif intensif dans différents aspects tant sociaux, relationnels, qu'administratifs visant par delà à une autonomisation progressive du jeune.



LE PLACEMENT, UNE MESURE ÉDUCATIVE

Le Centre Educatif veille à la qualité éducative, thérapeutique et préventive des mesures qu'il propose.

Les mesures éducatives dites « de placement » doivent trouver leur place à part entière parmi l'éventail des réponses de l'action sociale. Elle ne doivent pas être ressenties comme à éviter ou envisagées seulement lorsque toutes autres mesures ont échoué ; ce qui parfois entraîne une perte de temps préjudiciable pour le jeune, pouvant aussi compromettre la réussite même de cette mesure éducative.

C'est la réelle dimension éducative d'une telle mesure, dans ce qu'elle a d'adapté à la situation individuelle d'un jeune et dans la densité des moyens mis en œuvre, qui doit prioritairement motiver le choix.

LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Les entretiens hebdomadaires avec le psychologue sont des moments privilégiés offrant la possibilité d'une écoute dans un contexte de neutralité bienveillante.

Ce soutien permet à l'adolescent(e) une meilleure verbalisation, analyse et compréhension des difficultés rencontrées.

L'entretien psychologique vise à interroger les conflits actuels et anciens et à dégager des possibilités nouvelles d'évolution.

Ce soutien potentiel s'adresse à tous les jeunes du service, quel que soit leur mode d'accueil (famille, appartement)



L'ACCUEIL FAMILIAL



Le S.A.I. offre au jeune et à la famille d'accueil un soutien potentiel permanent et un suivi intensif avec un service d'écoute 24 h/24h pendant toute l'année permettant à tout moment une intervention d'un membre de l'équipe éducative et/ou du psychologue.

Possédant un effectif d'environ dix familles diversifiées, le S.A.I. apporte une réponse individuelle à chacun car l'indication du placement tient compte de l'adéquation entre d'une part, les attentes et la personnalité du jeune et d'autre part, les possibilités et les modes de vie d'une famille.

Durant le séjour du jeune, le service offre la possibilité qu'un changement d'accueil familial soit vécu comme une nouvelle étape, tant pour le jeune que pour la famille, atténuant ainsi les effets déstabilisants qu'engendrent les ruptures ou échecs successifs, sources de fragilisation psychologique.

L'équipe pluridisciplinaire rencontre très régulièrement les familles d'accueil, afin d'analyser ensemble les problèmes posés, leurs significations et les réponses qui paraissent les mieux adaptées.



L'ACCUEIL D'URGENCE

Le S.A.I. possède deux places d'urgence en famille d'accueil, à l'usage du département de l'EURE, et sur demande d'un inspecteur de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Il s'agit d'une solution de dépannage limitée à une semaine renouvelable une fois après nouvelle négociation avec les partenaires.

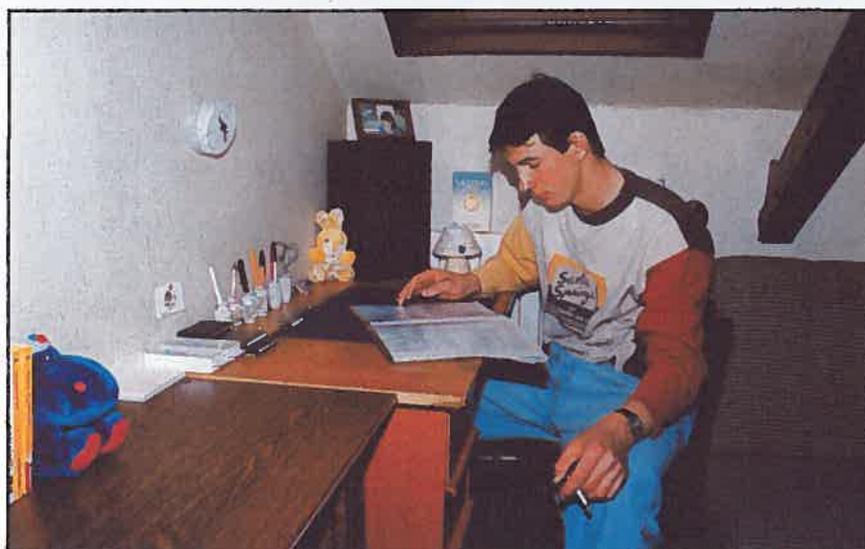
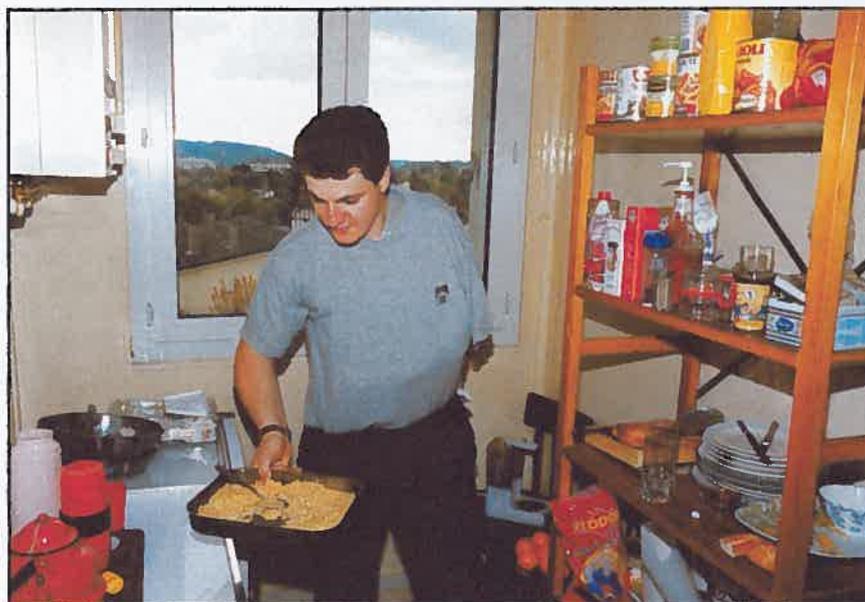
Cet accueil provisoire offre au jeune un lieu et un temps intermédiaire permettant au service social de mettre en place son orientation.

Bien que n'étant pas une admission, une orientation dans un des services du Centre Educatif peut être une des réponses possibles.

Le Centre Educatif participe ainsi aux besoins d'accueil en urgence du département, mais choisit d'y répondre par des mesures individualisées devant le constat des effets déstabilisants, voire pathogènes, de l'accueil en urgence dans une unité de vie collective, tant pour le jeune lui-même que pour le groupe d'adolescents déjà constitué.



LA VIE EN APPARTEMENT



Le S.A.I. dispose de quatre appartements ou studios en ville, destinés à des adolescents (es) de dix sept ans et plus souhaitant, après un placement en famille, accéder à une autonomie plus accrue.

Les critères d'accès à un tel projet tiennent compte de la capacité du jeune, par rapport à son évolution personnelle, à être suffisamment autonome matériellement, à maintenir son activité de formation et d'insertion professionnelle et à assumer la part de solitude inhérente à sa nouvelle situation.

Tout projet d'installation individuelle d'un jeune en studio nécessite un temps de préparation et d'élaboration visant à aborder les attentes, les contraintes et les objectifs de ce mode d'accueil, qui est non seulement une étape, mais aussi un apprentissage.

L'installation d'un jeune en appartement est sous-tendue par les intentions et intérêts pédagogiques suivants :

- Cette nouvelle situation relationnelle, dite d'accompagnement à distance, permet au jeune d'apprendre à différer ses demandes, de se mesurer à ses difficultés, et de développer ses possibilités.
- La vie en appartement confronte le jeune directement à ses responsabilités dans un contexte de plus grande réalité : gestion de sa vie quotidienne, aménagement de son lieu de vie, prise en charge de son projet de formation et d'insertion professionnelle...
- Elle nécessite la prise en compte du voisinage, le respect de ses droits et devoirs d'usagé, et vise à susciter un désir d'ouverture sur des relations extérieures.

L'accompagnement éducatif vise à une autonomisation du jeune par une implication sociale plus accrue avec un renforcement du suivi au début de l'installation, compte-tenu de la confrontation nouvelle du jeune à la solitude, ressentie souvent comme angoissante.

L'ASSOCIATION MÉDICO-PÉDAGOGIQUE DE L'EURE

Les statuts de l'A.M.P.E., association Loi 1901, ont paru au journal officiel le 11 décembre 1955.
Son SIÈGE SOCIAL est situé au 101, rue de Bizy, 27200 VERNON.

L'A.M.P.E. a pour but « de favoriser, soutenir et promouvoir tout organisme ou œuvre de sauvegarde ou de rééducation physique, intellectuelle ou morale des jeunes ».

L'association a ouvert trois établissements dont elle assure la gestion :

- L'Institut de Rééducation « Les Fontaines » de Vernon
101, rue de Bizy - créé en 1955 (87 places).
- L'Institut de Rééducation Les Fontaines de Caillonet-Orgeville
27210 Pacy-sur-Eure - créé en 1965 (33 places)

ETABLISSEMENTS DE SOINS ET D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

- Le Centre Éducatif de Vernon
209-211, rue de Verdun - Créé en 1971 (34 places).
- MAISON D'ENFANTS A CARACTÈRE SOCIAL**

LE FOYER ÉDUCATIF



Le Foyer Educatif accueille et accompagne 17 garçons: 15 au plus vivent dans son unité d'hébergement, et les autres sont installés dans des studios ou appartements en ville.

Le Foyer, implanté en centre ville dans un quartier résidentiel, est une grande maison de caractère avec un jardin privatif.

A dimension humaine et ouvert sur le monde extérieur, le Foyer se veut un lieu de pré-autonomie proche des réalités sociales. Il cherche à être pour chacun un lieu de vie, d'expression, de réalisation personnelle, de convivialité et de socialisation; une maison où l'on trouve des possibilités d'écoute, de relation et un soutien affectif, matériel, éducatif et psychologique.

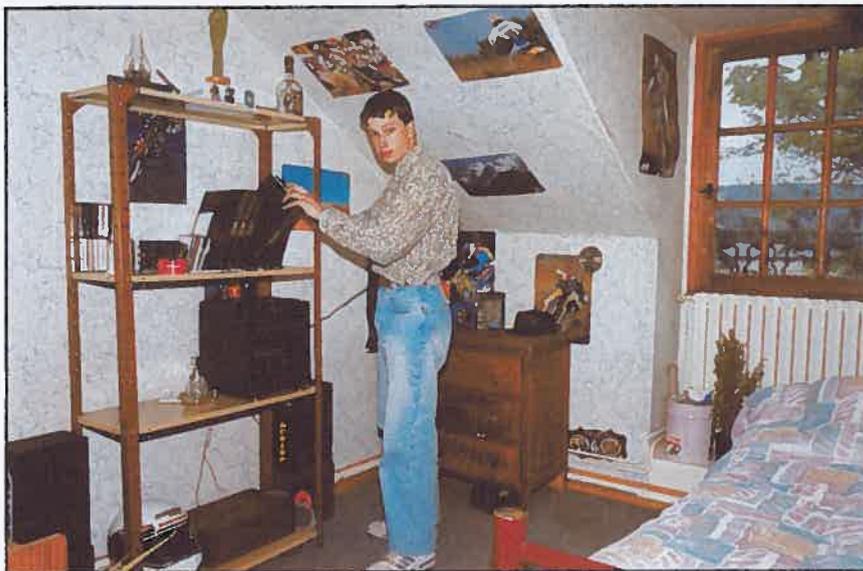
L'action éducative s'exerce autour des axes prioritaires suivants: l'expérience de la relation et de la communication, l'insertion socio-professionnelle, la préparation à la majorité et à la responsabilité, et l'apprentissage de l'autonomie et de la liberté.

Neuf éducateurs (trices) assurent de façon continue et en relai, chaque jour de l'année, l'accueil, l'éducation et l'accompagnement social des adolescents.

LE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE

Le travail institutionnel est basé sur la complémentarité des expériences, des approches, des spécificités et des qualifications au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Une réunion hebdomadaire permet à l'équipe pluridisciplinaire d'analyser et de déterminer le vécu quotidien, de définir ses orientations, de coordonner son action, et d'effectuer le bilan d'évolution de chaque adolescent.



EQUIPE TECHNIQUE DU FOYER

- 1 Chef de Service
- 9 Travailleurs Sociaux
- 1 Psychologue à mi-temps
- 1 Psychiatre une journée par semaine

VIVRE AU FOYER



LA VIE QUOTIDIENNE

Le Foyer comprend 14 chambres dont 12 individuelles, espaces privés dont les jeunes peuvent personnaliser le décor.

En semaine, la maison s'éveille dès 6h00 et les levers, petits déjeuners et départs au travail s'échelonnent ensuite selon l'emploi du temps et l'activité de chacun.

Durant la journée, une permanence éducative aide les quelques jeunes en attente d'activité à mener les démarches nécessaires.

Les repas en semaine sont servis individuellement, afin de s'adapter aux horaires de travail de chacun.

Le dimanche, cuisine et repas sont préparés et pris ensemble.

Le foyer est ouvert tous les week-ends et durant toutes les périodes dites de congé, afin d'accueillir les jeunes n'ayant pas, ou pas toujours, de possibilités de sorties en famille, ainsi que ceux qui travaillent à ces dates.

LA COMMUNAUTE DE VIE

La taille restreinte du groupe vise à ce que les exigences de la vie collective ne priment pas sur les besoins individuels.

La vie collective constitue un « champ d'action » positif pour chaque adolescent, de par l'importance des expériences privilégiées de vie relationnelle et sociale qui s'y exercent, et les réassurances affectives qu'elle peut prodiguer.

Des activités et des moments de réjouissance entretiennent et ponctuent la vie du groupe.

Des assemblées générales périodiques associent les jeunes à la vie de la maison en leur donnant un lieu de parole et d'expression collective.

L'ACTION EDUCATIVE

La vie sociale et relationnelle dans le groupe demande aux éducateurs un engagement profond, de savoir communiquer de la joie et des désirs,



d'être porteurs d'espoir et de projets, et vise aussi à être un contrepoids à l'isolement personnel et parfois au sentiment de vide affectif de certains.

La présence et les interventions des éducateurs dans le groupe sont déterminantes car ce sont elles qui donnent leur dimension éducative aux diverses situations, qui développent une ambiance de communication affective chaleureuse, un climat de dialogue, de confiance et de respect, et qui font du Foyer un véritable « lieu de vie ».

LE CADRE INSTITUTIONNEL

Il n'y a pas de groupe humain sans règles, et toute vie collective et en société s'organise et se réfère à la loi commune permettant la survivance de la communauté et garantissant la sécurité de chacun.

Le Foyer Educatif n'échappe pas à ce principe fondamental de la vie sociale, et son cadre institutionnel veille à réintroduire auprès des adolescents et au travers de ses interdits, limites, règles et repères, ce rapport à la loi.



L'AIDE INDIVIDUELLE



Notre souci de compréhension du jeune dans son ensemble guide une action pluridisciplinaire s'adressant à la personne dans sa totalité : corps, esprit, intelligence, réalisation sociale. Dans cette conception, l'action éducative et l'aide médico-psychologique se relayent et se renforcent mutuellement.

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

L'accompagnement éducatif individuel soutient le jeune dans la réalisation de ses projets, les dynamise avec lui et l'invite constamment à en être pleinement sujet et acteur responsable.

La présence éducative offre une disponibilité relationnelle favorisant pour pour chacun l'expérience de la

relation aux autres, de la communication, du dialogue et de l'expression verbale en alternative aux passages à l'acte.

La relation privilégiée qui s'établit progressivement entre le jeune et son éducateur référent permet au jeune de sortir de l'anonymat du groupe et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

LA DYNAMIQUE FAMILIALE

La prise en compte de la dynamique familiale dans l'action institutionnelle auprès de chaque adolescent est élaborée au cas par cas. Lorsqu'il est possible, ce travail, au travers de rencontres, vise :

- A comprendre le parcours du jeune et de la famille, à connaître

ce qui motive la demande et ce que chacun attend du placement, afin d'orienter la prise en charge.

- A ce que les relations du jeune et de sa famille ne viennent pas à se « gripper » ou à casser, à maintenir une possibilité de dialogue et de contact, et à permettre que chacun se fasse entendre.

- A permettre à l'adolescent de poser ses questionnements et de percevoir lui-même cette place particulière qui est la sienne dans sa famille, car c'est aussi cette compréhension personnelle qui aidera le jeune à ce que sa vie relationnelle et sociale ne soit pas que récidive.

L'AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE



L'aide médico-psychologique comporte plusieurs volets qui ouvrent sur les différents chemins que parcourt un adolescent lorsqu'il fait appel au Centre Educatif.

Dès la proposition d'y séjourner formulée, un entretien préliminaire est proposé, permettant d'être attentif aux « ressorts » de cette demande avec en filigrane ces interrogations : d'où émane-t-elle ? Qui demande ? etc...

Bien souvent, l'un des co-demandeurs (soit une institution, soit un parent, un intervenant social) ayant

son propre projet, différent de celui de l'adolescent, vient faire « écho », afin de rendre plus parlant le contexte, la toile de fond sur laquelle s'inscrit la demande du jeune homme qui comporte, informulée encore, cette question : « que me veut ce qui m'habite, qui me fait agir et dire ainsi, et ce, à ma très grande surprise ? ». Question que l'adolescent éprouve sans pouvoir la poser à un entourage bien souvent désarçonné et dont le sujet témoignera de son actualité tout au long de son séjour.

Sa rencontre avec l'éducatif, sa recherche professionnelle et affective l'inviteront à réagir de manière passive ou active, et à nouveau, l'occasion lui sera donnée s'il le veut bien, d'accomplir un repérage qu'une prise de parole, adressée à un personnage, appelons-le « psy » lui permettra de réaliser, au sens psychique du terme, à savoir : « d'où parlait-il alors qu'il s'inscrivait ainsi dans ce dire, dans ce faire-là ? ».

Dans ce difficile repérage qui aidera en retour l'adolescent, les moments de synthèse (rencontre où chaque membre de l'Institution pourra faire entendre son vécu dans sa relation à tel adolescent), les modes d'être, les façons de procéder avec sa demande seront autant d'éléments de réflexions permettant de pointer les répétitions où se lit le désir du sujet, repérage indispensable qui, sans

cela, renverrait tel comportement tel propos à du « sans âme », sans vie, lettre morte, et ne manquerait pas alors de susciter de l'exaspération, voire du désespoir chez ceux dont le rôle, la fonction résident dans l'accompagnement de l'adolescent dans sa démarche sociétale.

L'aide médico-psychologique peut être l'occasion pour un adolescent, de porter sa demande au travers d'une plainte somatique, exprimant ainsi qu'une souffrance s'y est logée, à défaut d'une parole qui aurait pu la faire connaître.

Par des entretiens s'appuyant sur la dynamique inconsciente telle que la psychanalyse en a théorisé l'approche, les plaintes ainsi entendues pourront délivrer les paroles de souffrance, mises un temps hors circuit langagier, et ainsi permettre au sujet de cheminer vers son projet.

Parviendra-t-il à reconnaître ce qui le déterminait sans le savoir ? Même si la question serait affaire d'un parcours psychothérapeutique, voire analytique (approches qui ne se pratiquent pas dans l'institution) cette question restera à l'horizon de l'aide médico-psychologique, et qui sait, un jour l'amènera à donner une suite à ces entretiens... mais à l'extérieur de l'institution..., avec peut-être un rêve : passer de l'ado-laissant à l'ado-naissant... à son désir.

Docteur E. RAFOWICZ

L'INSERTION SOCIALE



L'accompagnement socio-éducatif aide les adolescents à accéder au monde extérieur et assure à chacun une aide à la réalisation de tous projets d'engagement social (scolarité, formation, emploi, logement, vie culturelle...)

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La vie professionnelle est pour toute personne une composante importante de son insertion sociale. C'est pourquoi l'orientation, la formation, la qualification, l'apprentissage et la mise au travail des jeunes sont favorisés, et l'obligation d'activité est posée à chacun.

A partir des dispositifs de formation existants, chaque jeune suit un projet personnalisé, et en fonction de son âge, de son niveau et de ses expériences, il peut être scolaire, stagiaire ou apprenti.

La rencontre avec les exigences du travail est parfois source de difficultés nouvelles, aussi l'accompagnement du jeune demande un travail continu et de nombreuses démarches: aide à la recherche de stages, rencontres et bilans avec le jeune et l'employeur, multiples entretiens avec le jeune au sujet des difficultés qu'il rencontre et de la nécessité du travail.

LE PARTENARIAT

L'équipe éducative engage son action dans une coordination étroite avec l'ensemble des structures qui contribuent à l'éducation, la formation

et l'insertion des jeunes. Ce travail en partenariat qui s'exerce en relai des différents services, dans un esprit de complémentarité, permet d'avoir une action préventive et d'assurer la continuité du suivi de chaque adolescent.

LES MAÎTRES D'APPRENTISSAGE

Lion ne peut évoquer l'insertion professionnelle sans souligner l'importance déterminante des professionnels, enseignants et maîtres de stage ou d'apprentissage, dans leur rôle de formation, d'encadrement et d'éducation, auprès de ces adolescents qu'ils accueillent dans un esprit d'ouverture et à qui ils offrent ainsi l'égalité des chances à un avenir professionnel. Nous les en remercions ici vivement.



LA VIE EN APPARTEMENT

Le Foyer dispose de deux appartements en ville. Conçu comme un lieu d'autonomisation, l'appartement peut être proposé à un jeune avant même sa majorité. Dans le cadre de son accompagnement, les rencontres du jeune avec les éducateurs l'aident peu à peu à passer de sa place initiale dans le groupe du Foyer vers sa propre vie sociale extérieure (voir page 13).

L'INTÉGRATION

Le Centre Educatif accueille depuis toujours quelques jeunes issus de l'émigration, Français dans leur grande majorité et d'origines diverses.

L'intégration de ces adolescents se pose avant tout en terme d'insertion sociale, et est réellement favorisée ou atteinte lorsque chaque jeune trouve sa place en tant qu'acteur dans un projet personnel (formation, emploi, logement, vie sociale).

Dans le groupe du Foyer, leur présence favorise l'apprentissage du respect des différences et des valeurs de chacun, l'ouverture d'esprit, la tolérance et la fraternité dont la jeunesse donne naturellement l'exemple.

L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL



L'insertion sociale d'un jeune est indissociable de son épanouissement et de l'affirmation de sa personnalité. L'on ne peut « faire » avant « d'être », savoir faire avant de savoir être, et désirer faire avant de désirer être. Comment demander à un adolescent rencontrant des difficultés de s'engager pleinement socialement s'il n'a pas encore assumé ou dépassé ses problèmes ?

C'est pourquoi l'équipe du Foyer favorise conjointement actions d'insertion sociale et actions d'épanouissement personnel par le biais d'activités.

LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Afin de favoriser l'évolution et l'épanouissement de chacun, l'équipe éducative cherche à multiplier et à diversifier les voies d'expression à l'aide d'activités. Aussi, qu'elles soient intellectuelles, culturelles, sociales, de loisirs, manuelles ou physiques..., ponctuelles ou régulières, les activités proposées sont pratiquées comme techniques de réalisation individuelle, de valorisation personnelle, d'expérience relationnelle, d'ouverture aux autres, de communication et d'échange social, d'expression corporelle et verbale, et de stimulation de la créativité. En voici quelques exemples :



• LES LOISIRS

L'équipe attache dans son programme d'action une importance particulière au loisir compte tenu de ses fonctions pour l'individu : récupération des fatigues physiques ou nerveuses, divertissement, réalisation de soi-même et socialisation.

C'est pourquoi les éducateurs stimulent les jeunes à participer à des activités de loisirs, qu'ils peuvent trouver à l'extérieur, ou à organiser à partir du groupe de vie du foyer. Les loisirs individuels, mais aussi des activités de loisir collectif sont favorisés car elles développent chez chacun un esprit plus sociable et sont autant de moments de détente, de rencontres, de parole, où se constituent de nouvelles relations et se fortifient les liens d'amitié autour de centres d'intérêt communs.

• L'ATELIER CYCLO

L'atelier «cyclo» permet à chacun d'effectuer l'entretien et les réparations de sa mobylette, ou de l'améliorer et la décorer, en offrant le lieu,

l'outillage, l'aide et les conseils souhaités. Grâce à l'atelier, les garçons peuvent accéder au cyclo de façon économique, en remettant en état des mobylettes d'occasion.

L'atelier est aussi un lieu d'apprentissage pratique de l'usage des outils, des rudiments de la mécanique, et parfois d'un savoir plus technologique.

• LA COMPÉTITION

L'atelier «cyclo» offre au jeune des prolongements en leur permettant de participer à des compétitions. La «MOB» prend alors une nouvelle dimension pour le jeune en devenant aussi activité sportive.

L'engagement du jeune dans la compétition lui permet de développer et de concilier différentes aptitudes physiques et morales, de rencontrer d'autres personnes, d'échanger à partir d'une passion commune, et d'accepter la confrontation aux autres dans une même épreuve, où ce que l'on fait intéresse tout le monde.

• LES CAMPS

Durant l'été, l'équipe éducative organise des séjours de vacances. Conçus comme des moments de vie différents et hors du cadre habituel, ils sont les supports d'un travail éducatif et s'inscrivent dans le programme du Foyer en assurant la continuité de l'action institutionnelle.

La place importante du relationnel dans la vie collective et dans les activités quotidiennes, la vie sociale du groupe, les apports spécifiques du camping, de la gestion du quotidien, du milieu naturel et humain, et des activités de loisirs ou sportives, font des séjours de vacances un terrain d'action éducative aux multiples ressources.



• LE KAYAK

Le kayak, activité éducative à dominante sportive, permet à l'adolescent de mieux connaître son corps, de découvrir un milieu habituellement hostile, et de trouver peu à peu plaisir et confiance en soi dans la confrontation aux éléments naturels.